

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 9 JUIN 2017

Etaient présents : Mmes BIGOT, FÉVRIER, HUBERT, PASQUIER Marie-Thérèse, PEREIRA
MM. PANNIER, POUSSE, JOURDAIN, FOURNIER, GOUPY, RICHET,
SIMON

Etaient absents : Mme PASQUIER Séverine
M. RADIGUE

Secrétaire de Séance : M. RICHET

L'an deux mil dix sept, le neuf juin à 20 h 30, le Conseil Municipal légalement convoqué le 1er juin 2017, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur PANNIER Olivier, Maire.

A l'ouverture de la séance, une minute de silence est observée pour le décès de Bruno PASQUIER survenu le 9 mai dernier, agent communal depuis 1994.

Le compte rendu de la réunion du 7 avril 2017 ne suscite aucune remarque particulière.

✓ Droit de préférence de parcelles boisées

Monsieur PANNIER présente au Conseil Municipal la notification de vente de parcelles des conjoints DROUET pour les parcelles cadastrées section A N°118 d'une superficie de 2 ha 07 a située au lieu-dit « La Grande Lande » et N°175 d'une superficie de 2 ha 26 a 44 ca située au lieu-dit « Le Champ du Chataignier ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de ne pas exercer son droit de préférence sur ces parcelles.

✓ Avenant Marché Lot N°8 pour les travaux du logement 7, rue Saint Mamert

Monsieur BLIN, maître d'oeuvre nous a informé qu'une même prestation a été inscrite dans le cahier des charges des lots N°8 (Plomberie) et N°10 (Carrelage).

La prestation ayant été effectuée par l'entreprise Presta Carrelage (lot 10), il convient à l'entreprise SN TESSIER (lot 8) d'effectuer un avenant au marché (Imprimé EXE10) avec une moins value de 93,02 € HT soit 111,62 € TTC portant le marché à 4 687,90 € HT soit 5 625,48 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Accepte l'avenant avec une moins value de 93,02 € HT soit 111,62 € TTC au lot N°8 du marché de travaux du logement 7, rue Saint Mamert portant le marché à 4 687,90 € HT soit 5 625,48 € TTC.
- Autorise Monsieur le Maire à signer cet avenant

✓ **Travaux bâtiments**

Conformément aux prévisions budgétaires de la commune concernant des travaux de peinture d'une classe à l'école ainsi que la réfection de la salle de réunion de l'étage de la Mairie, des devis ont été demandés et Monsieur PANNIER présente les devis de la société Tuffière Déco :

- Ecole : Travaux de peinture d'une classe du bâtiment central et des toilettes du bâtiment bas pour 2 854, 56 € HT soit 3 425,48 € TTC.
- Mairie : Travaux de réfection de la salle de réunion de l'étage (Plafond, murs et sol) pour un montant de 5 299, 52 € HT soit 6 359,43 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré accepte la réalisation par l'entreprise Tuffière Déco :

- des travaux de peinture d'une classe et des toilettes de l'école pour 2 854, 56 € HT soit 3 425,48 € TTC.
- des travaux de réfection de la salle de réunion de l'étage (Plafond, murs et sol) pour un montant de 5 299, 52 € HT soit 6 359,43 € TTC.

Ces travaux seront imputés à l'article 2313 (Constructions).

✓ **Choix entreprise travaux voirie 2017**

Conformément à la réunion du Conseil Municipal en date du 3 février 2017, des devis ont été demandés à trois entreprises (Eiffage, Durand TP, Colas).

Ces travaux concernent :

- Route du Petit Chambron avec un reprofilage de chaussée en BB 0/6 et un enduit bi-couche
- Route de la Guilmaudière avec un revêtement bi-couche
- Route de la Poissonnière avec la réalisation d'une poutre béton en rive et le reprofilage de chaussée en BB 0/6
- Entrées de Chemins avec un enrobé BBSG 0/10
 - de la Maussonnière
 - des Portes
 - de l'Orgerie
 - du Petit Belin

Monsieur POUSSE présente le tableau comparatif des offres par vidéo-projection et le tableau récapitulatif leur est distribué.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de retenir pour la réalisation de ces travaux l'entreprise COLAS de Spay pour un montant de 31 562,92 € HT soit 37 875,50 € TTC.

Ces travaux seront imputés à l'article 2315 (Installations, Matériels et Outillages techniques).

Pour information, la traversée de la route de la Maussonnière vient d'être réalisée par l'entreprise CT Terrassement et les bermes ont été broyées par l'entreprise LEVEILLÉ.

Suite au groupement de commandes réalisé au sein de la communauté de communes, le marché sur le curage des fossés a été attribué à l'entreprise CHAPRON pour une période de deux ans. Monsieur POUSSE déplore que l'entreprise retenue soit d'un autre département. Concernant le débroussaillage, c'est l'entreprise LEVEILLÉ qui a été retenue.

✓ Questions d'Actualité

➤ Elu référent sécurité routière

Par courrier en date du 31 mai 2017, Monsieur le Préfet demande aux communes de nommer un élu référent sécurité routière.

En effet, après plusieurs années de baisse la mortalité routière, le département de la Sarthe a vu le nombre de victimes de la route augmenter en 2016. Le début de l'année 2017 confirme cette dégradation préoccupante notamment en ce qui concerne le nombre d'accidents mortels puisque 22 personnes sont décédées depuis le début de l'année en Sarthe soit deux fois plus qu'en 2016.

Le rôle de ce référent consiste à :

- Etre le correspondant privilégié des services de l'état et autres acteurs locaux
- Diffuser des informations relatives à la sécurité routière dans les différents champs de compétence de la collectivité

Madame PEREIRA Catherine se propose d'être ce référent pour la commune de Saint Ouen en Belin.

➤ Elu référent « Randonnée »

Suite au Conseil Communautaire du 16 mai 2017 et à la validation de la convention avec le Comité Départemental de Randonnée Pédestre (CDRP), le Conseil Départemental souhaite obtenir une liste de 8 personnes pour la Communauté de Communes « Orée de Bercé Belinois », soit 1 référent « randonnée » par commune.

Monsieur GOUPY Jean-Raymond accepte d'être le référent pour la commune de Saint Ouen en Belin.

➤ Pour information

▪ Rendez-vous Bimby

Monsieur PANNIER a rencontré un architecte dans le cadre des rendez-vous « Bimby » pour la faisabilité d'un projet de cinq logements sociaux sur le terrain de l'épicerie : Sarthe Habitat sera donc contacté cet été.

▪ Elections législatives des 11 et 18 juin 2017

Le planning du bureau de vote pour les deux élections est confirmé.

▪ Distribution Plaquettes St Ouen fête l'été, Bulletins communautaires, Comice et ...

La distribution du bulletin communautaire, des flyers St Ouen fête l'été et de la réunion publique du Comice Agricole ainsi qu'une plaquette sur le brûlage des déchets verts sera effectué le weekend des 17 et 18 juin prochain.

▪ Pour information

- ⇒ Réunion dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) à Moncé en Belin sur les trames verte et bleu. Un point sur le PLUI devrait être mis à l'ordre du jour du prochain conseil municipal du 29 juin prochain.
- ⇒ Dans le cadre du Comice Agricole, l'arbre mort mis en place devant la Mairie par les agents communaux sera décoré par la commission Cadre de Vie le samedi 10 juin prochain.

- ⇒ Portes ouvertes du Comice le 10 juin 2017
- ⇒ Concert de musique le 16 juin 2017 à Saint Biez en Belin
- ⇒ Réunion publique de préparation du Comice le 23 juin 2017 à la Salle Audonienne.
- ⇒ St Ouen fête l'été le 7 juillet 2017

▪ **Mariages**

Monsieur PANNIER présente la liste des mariages de l'année.

▪ **Information de Monsieur JOURDAIN sur sa démission**

Monsieur JOURDAIN fait part aux conseillers municipaux d'un courrier en date du 6 juin adressé à Monsieur le Préfet relative à sa décision de démission de son poste de Maire Adjoint pour des raisons personnelles et professionnelles. Monsieur JOURDAIN indique sa volonté de rester conseiller municipal et conserver la gestion du personnel de surveillance du restaurant scolaire.

La démission de Monsieur JOURDAIN ne sera effective qu'à compter de la réception de l'autorisation de Monsieur le Préfet : l'élection d'un nouvel adjoint pourrait avoir lieu lors de la prochaine réunion de Conseil.

▪ **Location cantine**

Monsieur GOUPY indique que des débordements sont constatés lors de la location de cantine avec notamment la sortie du mobilier sur la pelouse, le stationnement de véhicules derrière la cantine,... Des consignes d'utilisation seront donc ajoutées dans le contrat de location.

▪ **Epicerie**

Monsieur PANNIER informe le Conseil Municipal de la signature de l'acte notarié relatif à l'acquisition des murs de l'épicerie le 29 mai dernier.

Pour ce qui est du fonds, la transaction est en cours.

▪ **Recrutement adjoint technique**

Monsieur PANNIER indique qu'une offre d'emploi a été publiée à la bourse d'emploi du Centre de Gestion avec une date limite fixée au 23 juin 2017 pour la réception des candidatures dont le poste serait à pourvoir au plus tôt le 31 juillet 2017.

▪ **Règlement départemental du bruit**

Suite à une demande d'un conseiller concernant les nuisances sonores, Monsieur PANNIER rappelle les prescriptions du règlement départemental du bruit.

Un tour de table des réunions communautaires est effectué.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est prévue le **Judi 29 Juin 2017** à 20h 30.

La séance est levée à 23h

Le Secrétaire de séance